UNITAIRE 33



Bulletin de la section de la Gironde du SNUipp-FSU



LECOLE: ALEPBEUVE DE LINGLISION

SNUipp-FSU Gironde, 44 cours Aristide Briand 33000 Bordeaux

Tél: 05 56 31 26 63 Mèl: snu33@snuipp.fr

Site web: http://33.snuipp.fr

Déposé le 1/04/22



L'ASH EN GIRONDE



La scolarisation des enfants en situation de handicap est une des priorités affichées par le ministère. Concrètement comment cela se passe-t-il dans les classes : pour les élèves ? pour les enseignants ? pour les parents ?

Pour les parents, c'est d'abord le parcours du combattant pour faire reconnaître le handicap de leur enfant : faire des bilans auprès de spécialistes souvent débordés avec des listes d'attente très importantes, rassembler toutes les pièces pour monter le dossier et l'envoyer à la MDPH. La MDPH a légalement 6 mois pour traiter le dossier, mais concrètement, en Gironde, les délais sont souvent supérieurs et peuvent dépasser une année...et pendant ce temps l'enfant est à l'école sans aide, sinon la bonne volonté et le professionnalisme de son enseignant. Arrive enfin la notification des compensations (orientation établissement spécialisé, ULIS, AESH, matériel adapté, etc). Problème : il faut alors que ces compensations se traduisent concrètement et là encore le bât blesse.

Selon nos sources, ce sont plus de 1000 élèves en Gironde avec notification IME qui sont en attente de place. Pour les AESH, ce n'est pas mieux, car l'EN peine à embaucher des personnels, faute de budget. Pour pallier ce manque, l'EN diminue le nombre d'heures d'AESH dispensées individuellement à chaque élève, ce sont les AESH mutualisées. Malgré cette mutualisation la situation reste préoccupante. Sur certains PIAL (Pole inclusif d'accompagnement localisé qui gère les AESH), ce sont près de 25% des élèves qui attendent leur AESH alors que nous sommes au milieu d'année!

Sur la Gironde, plus de 200 élèves seraient sans AESH. Derrière ces chiffres, il y a des enfants en souffrance, des équipes parfois malmenées et des parents découragés ou révoltés!

Si le SNUipp-FSU soutient l'idée de l'inclusion pour tous, il demande que l'administration dégage des moyens conséquents à la hauteur des enjeux.

ESMS

L'école inclusive en Gironde : de moins en moins de places en ESMS*

L'inclusion scolaire consiste la plupart du temps à accueillir les élèves en situation de handicap dans une classe ordinaire mais malheureusement les conditions ne sont pas toujours réunies pour faciliter la tâche des enseignant es de ces classes qui éprouvent de grandes difficultés à exercer leur métier aujourd'hui.

La DSDEN critique ouvertement la MDPH, qui selon eux, déciderait d'un trop grand nombre d'orientations en établissement spécialisé, alors que dans le même temps on supprime des places en IME. Le résultat est que de nombreux élèves sont en classe ordinaire en attente de place en ESMS*!

L'exemple de l'IME de Pessac montre bien cette réalité. 20 places y ont été supprimées cette année, alors qu'il y a une centaine de dossiers en attente! Ces places sont transformées en places IME-SESSAD sous le nom de « DAME » (Dispositif d'Accompagnement Médico-Educatif). Ce dispositif permettrait un temps partagé pour l'élève entre l'école et le DAME. Mais pour qui ? pour quels élèves ? pour les enseignants ? comment ? dans les écoles ?

Au total ce serait plus de 1000 élèves en Gironde qui serait en attente d'une place en IME !!! Ce chiffre est stupéfiant et il est synonyme de souffrance pour les élèves, leur famille et pour les équipes éducatives. La transformation des places IME en places DAME, liée à une politique fortement inclusive, risque d'aggraver les problèmes que rencontrent déjà les enseignants sur le terrain. De plus nous ne partageons pas l'avis du service

SEI (anciennement IEN ASH) sur le travail de la MDPH.

Par ailleurs, deux EMAS (Equipe Mobile d'Appui à la Scolarité) ont été créés en Gironde pour venir en aide aux collègues accueillant des élèves en situation de handicap. Ces équipes peuvent être sollicitées soit par l'école, soit par l'IEN. Elles sont composées de professionnels d'ESMS. Malheureusement, elles n'interviennent pas directement auprès des élèves. Il est prévu une extension de ces EMAS dans les deux prochaines années, prioritairement en milieu rural, sans doute dans le Sud-Gironde et dans le Médoc. Ces EMAS sont-elles de nouveaux pôles ressources ? A quelle fréquence peuvent-elles intervenir dans les écoles ? Si l'aide des EMAS consiste simplement en conseil aux enseignants lors de réunions supplémentaires, cela risque d'être très décevant pour les collègues dans les écoles qui, lorsqu'ils ont des difficultés avec la scolarisation des enfants en situation de handicap, ont généralement reçu l'aide et les conseils des membres du RASED et des conseillers pédagogiques.

Réussir l'inclusion nécessite des moyens. Le SNUipp-FSU porte des revendications précises comme le développement de la formation pour tous les enseignant-es, la création de places dans les ESMS, une baisse significative des effectifs dans les écoles où des enseignants spécialisés itinérants (les RASED notamment) pourraient intervenir régulièrement. Accueillir tous les élèves, c'est aussi une autre façon de faire la classe, moins évaluative, moins sélective et plus collaborative.

*ESMS : établissements et services médicaux-sociaux (IME, ITEP, IEM, SESSAD, ...)

Jean Rustique









Par Samantha Fitte, Marc Vieceli et Kathy Souffron co-secrétaires départementaux du SNUipp-FSU de Gironde

EDITO

L'école inclusive à l'épreuve de la réalité

Sommaire

L'ASH EN GIRONDE / ESMS P.2.

EDITO P.3

L'ETAT DE L'ASH / PSYEN P.4

TEMOIGNAGES P.5.6

PREVENTION P.7.

AESH / STAGE INCLUSION P.8.

Les lois de 2005 et 2013 fixent l'objectif de scolariser en milieu ordinaire tous les élèves. Cet objectif ambitieux, partagé par le SNUipp, se fait malheureusement à moyens constants, si ce n'est par le recrutement de personnels précaires peu formés du côté de l'Education Nationale.

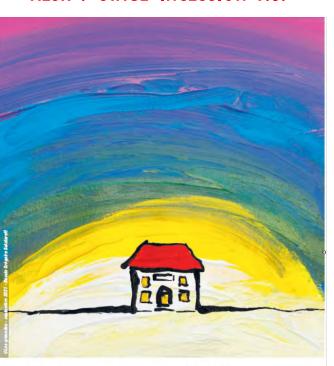
Actuellement, 80 % des élèves en situation de handicap sont inclus en milieu ordinaire, avec de belles réussites, mais à quel prix! Les missions de l'école ont changé pour répondre aux besoins de chacun mais l'Ecole, elle, n'a pas changé et reste normative.

Cela produit des injonctions paradoxales qui, associées au manque de moyens alloués par l'institution, peuvent engendrer des situations de souffrance tant pour les élèves que pour les adultes de l'école. Les réponses de l'institution (Pial, pôles ressources, services de l'école inclusive, EMAS,...) ne permettent pas toujours de répondre aux situations compliquées voire explosives que rencontrent de plus en plus souvent les collègues et les équipes.

Ce journal propose un tour d'horizon de l'inclusion dans notre département. Vous y trouverez des témoignages de collègues, un état des lieux des moyens alloués et des revendications concrètes que nous portons.

Nous vous proposons de poursuivre la réflexion engagée dans ce journal lors d'une journée de formation syndicale mardi 24 mai.

L'inclusion est aujourd'hui l'affaire de tous et toutes à l'école. Le SNUipp-FSU mènera campagne avec les collègues pour défendre les moyens d'une école réellement inclusive, respectueuse des élèves comme des professionnels.



Prendre soin de l'école publique, c'est bâtir une société **durable**.

L'ETAT DE L'ASH

e ministère Blanquer a fixé comme priorité la politique d'inclusion des élèves en situation de handicap. Mais quelle est la situation réelle sur le terrain ? Quels moyens l'administration a-t-elle mis à disposition pour favoriser la scolarisation des élèves dits à besoins éducatifs particuliers ?

Des postes non pourvus

En Gironde, la rentrée a été très difficile dans l'ASH (enseignement spécialisé), de nombreux postes étaient vacants ou non remplacés en RASED, établissements spécialisés et hôpitaux de jour...A l'heure actuelle, il est difficile de savoir combien de postes sont encore non pourvus. On sait qu'il y en a, mais l'administration ne nous a pas donné les chiffres exacts. Cela veut dire que dans ces structures, depuis le début de l'année, malgré les demandes pressantes des directeurs.directrices d'établissements et des parents d'élèves, des enfants ne bénéficient toujours pas de la scolarité à laquelle ils ont droit, faute de moyens en personnels. Les postes existent mais l'administration n'a pas de personnel à nommer!

Des postes occupés par des enseignant·es non spécialisé·es

Par ailleurs de nombreux postes sont occupés par des enseignant es non spécialisé es. A titre d'exemple :

- dans la circonscription de Libourne 2, 13 postes spécialisés sont occupés par des enseignant es non formé es
- dans le Blayais, 11 postes
- dans la circonscription de Libourne 1, 10 postes.

Un nombre de départ en formation insuffisant

Les IEN SEI ont conscience de cet état de fait mais malheureusement, ce n'est pas pour cela que le nombre de départs en CAPPEI (formation spécialisée) augmente...

L'inclusion nécessite des moyens

Pour le SNUipp-FSU, pour répondre au défi de l'inclusion, pour que l'école puisse accueillir de façon satisfaisante tous les élèves quels que soient leurs besoins, il faut s'en donner les moyens!

Par exemple, il faudrait plus que doubler le nombre de départs en formation et ce, pendant plusieurs années, pour que les postes spécialisés soient enfin occupés par des enseignant·es bien formé·es.

Il faudrait également que les « plateaux techniques » des IME, des ITEP, des hôpitaux de jour, puissent travailler en collaboration avec les enseignant es et les AESH, dans les écoles, ce qui pose la question des temps de concertation, de la taille des locaux et du nombre de salles.

Il faudrait aussi réabonder de manière significative les RA-SED (enseignant·es à dominante pédagogique, relationnelle et PsyEN), qui travaillent avec les élèves en difficultés, une prévention qui bien souvent évite que les élèves se retrouvent en situation de handicap par le jeu de la médicalisation de la difficulté scolaire...

Prôner une école pour tous, sans s'en donner les moyens, cela risque de créer de la culpabilité et de la souffrance chez les personnels de l'éducation nationale, les élèves et leurs parents.

Le SNUipp-FSU demande que soient dégagés des moyens à la hauteur des objectifs fixés.

Jean Rustique

PSYEN

Le SNUipp-FSU se mobilise pour la création de postes de PsyEN!

Selon les chiffres de l'académie de Bordeaux, en 10 ans il y a eu une augmentation de 10 000 élèves environ en Gironde. Pour faire face à cette augmentation et pour améliorer le taux d'encadrement, il y a eu dans le premier degré la création de plus 1200 postes en 10 ans.

Parmi ces postes, combien de postes de PsyEN ? 0! Aucune création de poste malgré, une augmentation très importante de la charge de travail des psychologues notamment due à la généralisation de l'inclusion et à l'explosion des dossiers MDPH . Rien que cette année, il y a eu une augmentation de plus de 30% des dossiers (source MDPH) !!!

Sur le terrain, les psychologues passent la moitié de l'année à ne s'occuper que des demandes d'orientation et des dossiers MDPH, délaissant leur mission relevant de la difficulté scolaire et du mal être à l'école notamment.

Depuis 2 ans, le SNUipp-FSU33 a alerté les services de l'Ecole Inclusive de cet état de fait. Nous avons rencontré plusieurs fois les IEN SEI pour travailler sur ce sujet et analyser les besoins les plus urgents. A l'issue de ce travail, 4 nouveaux postes ont été identifiés comme nécessaires par les IEN SEI selon de nombreux critères (IPS, taille des circo, nombre d'écoles, etc...). Il s'agit des postes sur la circonscription de St Médard, de Lormont, de Talence et un dernier à cheval entre la circo de Sud Médoc et Médoc.

Or que propose la DSDEN cette année ? Une seule création de poste. C'est très largement insuffisant car ça ne répond

TEMOIGNAGES



Je suis enseignante en maternelle depuis 1986 et j'ai dans ma classe cette année un enfant en inclusion.

Cet enfant a une notification MDPH et vient uniquement le matin à l'école avec une AESH.

Il est violent verbalement (« fils de p... », « salope », « dégage »...) et physiquement (tape, mord, pousse violemment, donne des coups de poing et de pied...) aussi bien avec les enfants qu'avec les adultes. Il nous lance régulièrement des objets à la figure que nous essayons d'éviter. Il parle très fort, crie et instaure une tension au sein de la classe. Cela devient ingérable car il ne supporte pas la frustration. L'AESH n'en peut plus et ne sait pas si elle va tenir toute l'année. Quant à moi, si je m'occupe de cet enfant, je laisse de côté les 24 autres.

Les autres enfants ont peur de lui. Ils l'évitent ou essayent d'être gentils et de céder à tout ce qu'il veut pour ne pas être agressés. L'atmosphère de la classe est totalement différente l'après-midi. Les élèves sont détendus et vaquent à leurs occupations calmement.

Nous ne pouvons rien faire de plus pour sa prise en charge, sa maman est désespérée. Nous devons attendre l'année prochaine en espérant qu'il aura une place en ITEP.

Cela est devenu tellement compliqué que nous en sommes venus à le faire tourner dans les autres classes.

Je suis sur les nerfs et j'ai parfois du mal à être disponible et à l'écoute pour les autres le matin. L'après-midi, je suis fatiguée nerveusement malgré son absence.

Je pense que l'intégration de cet enfant ne lui est en aucun cas bénéfique car il ne supporte ni la collectivité ni la frustration.

Je ne prends plus aucun plaisir à venir travailler. Je rêve de lui la nuit et heureusement que les vacances sont arrivées car je pense que je n'aurais pas résisté longtemps...

Enseignante en GS avec un enfant en inclusion, voici mon quotidien:

L'enfant qui est dans ma classe est atteint d'un handicap non diagnostiqué (reconnaissance MDPH). Il a quelques heures avec une AESH (environ 10 heures par semaine), le reste du temps il est à temps plein dans la classe sans aide extérieure. Mon quotidien est un enfer, cet enfant hurle à longueur de journée, tape, insulte (« ta gueule », « salope »), fait des gestes inappropriés (des doigts d'honneur), fait très régulièrement des crises en jetant les objets de la classe (les jeux de construction, les objets de la cuisine, ses chaussures) ou les jeux de la cour (les vélos) sur ses camarades. Cet enfant ne supporte pas le groupe classe, cela l'oppresse et se termine très souvent par de grosses crises. Pour l'isoler ou le calmer afin de protéger les autres, je reçois quotidiennement des coups de pieds et j'ai très régulièrement des bleus sur les jambes. Quand son AESH n'est pas dans la classe, la situation est ingérable et je ne parviens plus à mener à bien les ateliers prévus. Les apprentissages de toute la classe en pâtissent. J'arrive à l'école très régulièrement avec la boule au ventre et ressors de la classe en ayant envie de pleurer!

Heureusement le reste de l'équipe est solidaire et un emploi du temps a été établi pour permettre à notre classe d'avancer un peu mais cette situation n'est pas satisfaisante pour l'enfant qui change régulièrement de classe et donc de cadre alors qu'il aurait besoin de stabilité. Nous sommes en mode survie!

Par contre, aucune prise en charge n'a été faite au niveau du réseau d'aide. Du moment qu'un dossier MDPH est établi et que ça coince au niveau de l'avancée des dossiers nous sommes seuls au monde !Tout le monde nous renvoie : « ce n'est pas mon travail de m'occuper de cet enfant, il y a un dossier MDPH ». L'institution nous laisse seuls avec nos difficultés. Il faut attendre !!!! mais les journées sont longues, très longues pour l'enfant inclus, pour les autres enfants et pour les adultes de la classe !

absolument pas aux besoins sur le terrain. A l'heure où l'école traverse une de ces plus grandes crises, affectant durement élèves, enseignantes, et parents d'élèves, à l'heure où l'inclusion pour tou tes est en passe de devenir une réalité, mettant parfois à mal les équipes, il n'est pas possible de créer plus d'un poste de PsyEN en Gironde cette année ??

Pour rappel, les deux dernières années, malgré un effectif scolaire bien plus réduit, les Pyrénées Atlantiques ont créé deux postes de PsyEN.

Pour rappel, l'an dernier il y a eu la création de 3 postes d'enseignant es référent es, et 1 autre supplémentaire est prévu cette année, ce qui fera 4 postes en deux ans.

Aussi, afin de rattraper le retard accumulé depuis plus de 10 ans, le SNUipp demande la création des 4 postes identifiés lors des réunions de travail ce qui ferait passer à 100 le

nombre de PsyEN en Gironde et ferait passer le nombre moyen d'élèves par PsyEN de 1407 à 1350 (chiffres prévisionnels de l'an prochain). (Cette moyenne cache de nombreuses disparités puisque ce nombre varie selon les circonscriptions de 846 à 2245 élèves par PsyEN.)

Pour rappel, le SNUipp a pour objectif 1000 élèves par Psychologue (moyenne européenne 800). On en est loin aujourd'hui puisqu'il faudrait pour cela plus de 35 postes de plus en Gironde.

Pour le CTSD de juin, le SNUipp va continuer de demander la création de ces 4 postes de PsyEN car cette demande, nous semble complètement légitime.

TEMOIGNAGES



Extraits de témoignages de collègues en ULIS et en IME :

Enseignante en ULIS école

Des inclusions oui, mais réfléchies ... Parfois les textes ou les observateurs extérieurs nous indiquent que les inclusions ne sont pas assez nombreuses, certes, mais la mise à mal des élèves, très peu pour moi ... Je préfère progresser avec un élève qui aime être et apprendre sur le dispositif ainsi qu'à l'école car je ne l'ai pas installé dans un climat de peur et d'angoisse vis-à-vis des apprentissages poursuivis en classe de référence.

Si je devais analyser le système ou réfléchir à le parfaire je dirais :

- donner plus de moyens matériels et financiers aux ULIS.
- réfléchir à une ouverture avec les partenaires thérapeutiques et éducatifs pour un partenariat plus important : coanalyser les besoins et, pourquoi pas, mettre en place des solutions réfléchies avec des orthophonistes, des ergothérapeutes des psychomotriciens des éducateurs venant et travaillant sur l'école à nos côtés ...
- les regards croisés de plusieurs professionnels sur un même élève est la clef de sa réussite pour moins se sentir seul(e) à la barre du navire «ULIS»: augmenter les moyens humains.
- former les collègues non spécialisés aux spécificités et besoins éducatifs particuliers car parfois même un élève non-MDPH peut bénéficier de ces aides dans sa scolarité.
- enfin revaloriser l'emploi et le salaire des AESH, personnes sans qui, pour ma part, je ne pourrais pas travailler comme je peux le faire aujourd'hui, sans qui l'accompagnement des élèves sur l'ULIS ou en inclusion serait impossible

Enseignante en ULIS collège

Ce dispositif accueille 15 élèves dont 4 élèves ont été orientés par défaut (les textes fixent à 10 le nombre d'élèves en ULIS collège). Ils auraient dû aller en IME mais faute de place ils sont accueillis sur le dispositif. Ce sont des élèves qui ne sont pas lecteurs ou qui n'ont pas un comportement adapté.

Les élèves du dispositif ULIS ne sont pas comptabilisés dans les effectifs de l'établissement. Les classes étant chargées, il arrive souvent qu'un élève inclus dans une classe et son AESH n'aient pas de table ni de chaise...

Enseignante en IME

Les élèves d'ESMS, ont souvent besoin d'un étayage de l'adulte en classe ordinaire pour écrire les cours correctement (ils n'ont jamais été entraînes à cela) ou pour oser participer car passer d'un effectif de 6 élèves à celui de 25 les déstabilise. Malheureusement, cela n'est pas toujours possible car ils ne peuvent bénéficier que de l'AESH collective du dispositif ULIS qui n'est pas toujours disponible. La conséquence est la perte de confiance en eux, un mal-être et le désintérêt face à la formation qu'ils avaient choisi au départ et donc, un absentéisme important.

Enseignante ULIS Lycée Professionnel

L'établissement a un nombre important d'élèves en situation de handicap (une quarantaine il me semble) qui ne sont pas suivis par le dispositif ULIS et dont seulement quelques-uns ont une AESH mutualisée 6h/semaine. Pour les enseignants c'est de plus en plus difficile à gérer au niveau des cours, car ils sont face à un nombre important d'élèves en difficultés dans une même classe.



PREVENTION

Quelle est la place de la prévention dans l'École aujourd'hui?

En cette fin de mandature de Blanquer, la priorité promise à l'école n'est toujours qu'un leurre et elle s'accompagne d'une série d'effets d'annonces voire de mesures contribuant à accroître les inégalités. Ceci est particulièrement vrai pour la scolarisation des Elèves dits « à besoins éducatifs particuliers » (EBEP) réduite par ce ministère à l'inclusion des élèves en situation de handicap. Les réseaux d'aides n'ont pas été renforcés, bien au contraire, les effectifs des classes n'ont pas été suffisamment allégés, les PMQC (Plus de Maîtres Que de Classes) ont disparu. Pour une école émancipatrice et réductrice des inégalités sociales, l'école ne doit-elle pas considérer l'élève dans sa globalité et pouvoir exercer ses missions de prévention afin d'anticiper les difficultés conduisant à l'échec voire à l'exclusion sco-

Pour la Haute autorité de santé (HAS)*, la prévention consiste à éviter l'apparition, le développement ou l'aggravation de maladies ou d'inca-

pacités . A l'école, il s'agit de prévenir l'apparition de risques en termes de difficultés cognitives, difficultés à devenir élève, à s'engager dans les apprentissages, à communiquer avec les autres. Il s'agit de dépister ces difficultés dès qu'elles apparaissent, voire d'y remédier dans le cadre des enseignements adaptés ou d'envisager une orientation vers des spécialistes du paramédical, vers des dispositifs ou structures spécialisées relevant du handicap.

Dès l'école maternelle, c'est l'observation des élèves qui guide cette prévention, avec une attention particulière dans les zones où les risques psycho-sociaux sont forts. La famille et les acteurs de la petite enfance sont des partenaires à privilégier dans ce travail de prévention.

Pour autant, la présence de réseaux d'aide (RASED) complets, de médecins et infirmières scolaires dans l'équipe enseignante reste primordiale pour que l'école joue son rôle.

Et pourtant, le terme de « prévention » a quasiment disparu du discours institutionnel, n'apparaissant que 3 fois dans la circulaire RASED de 2014, qu'une seule fois dans celle de 2017 sur le CAPPEI, et pas une seule dans celle de 2019 sur l'école inclusive.

Les origines des difficultés des élèves sont de plus en plus niées par l'Ecole qui s'attache à trouver des protocoles, recettes miracles, pour « lever les obstacles à l'apprentissage » sans s'interroger sur les origines des difficultés : sociales, familiales, culturelles.

Aujourd'hui les difficultés sont essentiellement perçues sous l'angle du trouble, cause interne qui dédouane l'institution de ses responsabilités. Les dispositifs (RASED, ULIS) sont surchargés de demandes; la grande diversité des enfants solarisé·es devient souvent source de souffrance pour les personnels alors que les moyens ne sont pas à la hauteur des besoins. Mais, comment lutter alors que la disparition de tout un volet de pratiques professionnelles en direction des élèves les plus fragiles est programmée ? Désormais sommé·es de répondre à toutes ces problématiques, dans une école qui n'a d'inclusive que le nom, les enseignant es de classe ordinaire restent le plus souvent seul·es pour faire face.

Agnès Dumand

* Article mis en ligne le 31 août 2006 sur le site de la HAS

Difficulté scolaire : diagnostiquer ou prévenir et accompagner?

nseignante spécialisée en RASED dans les aides à dominante rééducatives et relationnelles, ma pratique reste centrée sur les élèves dont les difficultés d'adaptation aux exigences scolaires résistent aux aides en classe. Dans le cadre de l'école inclusive, le public accueilli et les orientations institutionnelles pour répondre aux besoins évoluent. La notion de grande difficulté scolaire tend à disparaître, souvent confondue avec une situation de handicap relevant d'une réponse médicale.

La recherche d'un trouble prend parfois le pas sur la recherche de solutions à mettre en œuvre au sein de l'école. Le manque de formations d'équipes sur la prise ne charge de la difficulté scolaire impliquant le RASED vient accroître ce phénomène. Les discours institutionnels prônant l'individualisation des parcours d'une part et la mise en œuvre d'évaluations exacerbant les écarts d'autre part, mettent l'école sous pression.

Des diagnostics dys, trouble des apprentissages, du comportement...explosent en parallèle avec un fort développement de structures libérales, de dispositifs clé en main. Des préconisations émanant du

secteur médical ou assimilé peuvent être transmises à l'école.

Quand les conditions sont réunies, les RASED proposent des actions de prévention. Une prévention prévenante qui prend en compte les interférences entre apprentissages, développement psycho-affectif, histoire personnelle, contexte social et familial, conséquences de la crise sanitaire... évitant de procéder à dépistage et de médicaliser trop vite en travaillant à partir de là où en est l'enfant, s'efforçant de respecter les rythmes de chacun.

Il s'agit donc pour nous de proposer des espaces de pensée et d'élaboration de réponses autour de ces difficultés avec les équipes en portant l'idée que l'enfant n'est pas un réceptacle mais un sujet impliqué dans sa scolarité et ce, qu'il soit ou non porteur de handicap. Pour cela, nous nous attachons à rencontrer l'enfant-élève, dans sa complexité, à analyser la situation dans une démarche dynamique et non selon un profilage stigmatisant.

Notre travail de prévention, d'aide directe et même notre rôle de personne ressource est malheureusement de plus en plus invisibilisé dans la communication officielle, dans un mille-feuille de dispositifs et de partenaires qui, bien souvent, ont peu l'occasion de se rencontrer pour mettre en cohérence leurs actions.

Julia Brunet

AESH

AESH: Des personnels incontournables pour l'inclusion scolaire... Oui mais à quelles

conditions!

Le nombre d'AESH augmente chaque année dans l'éducation nationale (un·e agent de l'EN sur 10 est un.e AESH). En deux ans le budget national pour les AESH est passé de 400 millions à 2 milliards d'euros !

En Gironde, ce sont plus de 6 300 élèves qui ont une notification MDPH pour « une aide humaine ». Cette année, dès février, le plafond du budget départemental alloué au recrutement des AESH at été atteint. Une demande de rallonge budgétaire avait été faite par la DSDEN... mais en attendant, il n'y a plus de recrutement possible d'AESH supplémentaire. Cela veut dire que tous les jours, des parents reçoivent de la MDPH des notifications d'aide humaine pour leur enfant en situation de handicap, personnels que l'Education Nationale ne recrute pas, faute de moyens financiers!

Les AESH sont devenus des personnels indispensables au fonctionnement d'une école moderne et inclusive. Pourtant, si ce travail est devenu un métier à part entière de l'EN, il n'en a pas obtenu pour autant un statut digne de ce nom et des conditions de travail acceptables.

En effet, ce métier occupé très majoritairement par des femmes (93%) à temps partiel est très largement sous payé (800 euros net par mois en moyenne). La formation dispensée par l'Education Nationale (60h), est très insuffisante. La nouvelle gestion localisée (PIAL) et la généralisation des notifications AESH mutualisé·es ont le plus souvent des consé-



en leur garantissant

Reconnaître le travail des

quences néfastes pour les personnels. En effet, les AESH doivent partager leur temps de travail entre de plus en plus d'élèves et peuvent se voir notifier, plusieurs fois dans l'année, et parfois du jour au lendemain, des changements d'emploi du temps et de lieux de travail. Bref toujours plus de souplesse au détriment des conditions de travail!

Pour le SNUipp-FSU, un nouveau corps de catégorie B de la Fonction publique doit être créé pour reconnaître la place des AESH. Il doit s'accompagner d'un meilleur salaire, de l'assurance de pouvoir travailler à temps complet, de réelles perspectives de déroulement de carrière, d'une formation professionnelle avec la garantie de meilleures conditions de travail. C'est la base indispensable à la reconnaissance du véritable métier pour les AESH.



STAGE

« L'école inclusive, une ambition à l'épreuve de la réalité » Mardi 24 mai de 9h30 à 16h30 à l'Athénée Municipale de Bordeaux

Déclaration obligatoire à la DSDEN avant le 24 avril

modalités d'inscriptions sur notre site internet https://33.snuipp.fr/ dans la rubrique stage.

Le SNUipp-FSU33 vous invite à participer à une stage de formation syndicale le mardi 24 mai sur le thème de l'école inclusive. Une journée pour penser les conditions d'une inclusion réussie, dire nos expériences, comprendre ce qui se passe avec nos élèves, revendiquer les moyens dont nous avons besoin. Une journée pour affirmer nos professionnalités et leur complémentarité.

Ce stage s'adresse au enseignant·es de classes ordinaires, aux enseignant·es spécialisé·es, PsyEN et AESH.

Nous accueillerons le chercheur Alexandre Ployé et Marie-Rose Rodrigues-Martins, intervenante du SNUipp-FSU national au secteur éducatif.

Alexandre Ployé est maître de conférences en sciences de l'éducation à l'université de Paris Est Créteil. Il est responsable du parcours « école inclusive » à l'Inspe de Créteil.

Ancien enseignant d'histoire-géographie en collège, il s'est destiné ensuite à l'enseignement spécialisé auprès d'élèves présentant des troubles importants des fonctions cognitives. Devenu formateur puis responsable des formations d'enseignement spécialisé à l'INSPE de l'académie de Créteil, il développe aujourd'hui des recherches pluridisciplinaires visant à produire des connaissances sur les politiques, les processus et les phénomènes éducatifs dans les sociétés contemporaines.